



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Réunion du : 30 octobre 2024
à : 10H50

Présidence : Mme LE DENMAT

Présents : M LEGRAVEREND Didier, M ALLARD Michel, M RIBEIRO Dany
Mme LE MOING Agnès

Excusés :

Ordre du jour :

Demande par courriel de M Troysi le 28 octobre 2024, candidat déclaré et validé par la commission du 22 octobre 2024,

De porter le temps de parole de chaque candidat à 20 min et d'indiquer à l'ordre du jour un temps de questions / réponses avec les clubs de 15 à 20 minutes.

Concernant le temps de parole, la commission décide de laisser le même temps imparti qu'à l'assemblée générale du 29 juin 2024 soit 10 minutes par candidat.

Considérant les questions / réponses avec les clubs, la commission considère que les réunions organisées par les candidats avant les élections sont prévues pour cela.

La Présidente de la Commission
Mme LE DENMAT Françoise